



---

# communiqué

---

Date **Le 24 janvier 1994**

N° 13

Pour publication

## **M. OUELLET APPELLE TOUS LES PAYS À IMPOSER DES SANCTIONS TOTALES ET UNIVERSELLES CONTRE HAÏTI**

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a invité aujourd'hui tous les pays à suivre l'exemple du Canada en imposant les sanctions recommandées par l'Organisation des États américains (OEA), pour rendre universelles et totales les mesures d'embargo contre Haïti. Il a par ailleurs vivement incité la communauté internationale à apporter une aide humanitaire généreuse aux Haïtiens dans le besoin.

Ce matin, lors d'une réunion bilatérale, le Ministre a réaffirmé au président haïtien, le père Jean-Bertrand Aristide, que le Canada ne ménagera aucun effort pour ramener la démocratie, garantir son retour en toute sécurité et établir un État de droit en Haïti.

Le Ministre et le président Aristide ont discuté des mesures concrètes qui pourraient être prises pour faciliter l'application de l'Accord de Governors Island. Ils ont convenu d'envisager la possibilité de former un service de police civile à l'extérieur d'Haïti, après consultation avec l'ONU et d'autres pays. M. Ouellet s'est également engagé à poursuivre les discussions avec l'ONU et l'OEA de façon à accroître le nombre d'émissions radiophoniques en appui à la démocratisation en Haïti.

Lors de son entretien avec le président Aristide, M. Ouellet a promis 10,8 millions de dollars supplémentaires au titre de l'aide alimentaire et de l'assistance en matière de santé et de développement de la démocratie.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec :

Le service des relations avec les médias  
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international  
(613) 995-1874

ou avec :

Le bureau des relations avec les médias  
Agence canadienne de développement international  
(819) 953-6060